

REUNION DU JEUDI 23 JANVIER 2014

Convocation du 17 Janvier 2014

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2013.
2. Adhésion à l'assurance ANATEEP pour les transports scolaire et périscolaire.
3. Détermination des taux de promotion en matière d'avancement de grade pour le personnel.
4. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014.
5. Amortissement des budgets des services de l'Eau et de l'Assainissement.
6. Modification des statuts du Syndicat de Pays.
7. Projet de nouveau découpage cantonal.
8. Affaires diverses

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, F.CLEMENT, JP.LEBON, V.GOUEFFON, P.LABRUNE, J.BOURDON, G.ROUSSEAU, C.LOISEAU, B.TARRON, C.BARBIER, JC.MALFOY.

Absents représentés : N.MATHURIN par JC.BOUDIN, B.LEBRUN par C.LOISEAU, C.JOLIVET par G.LEGRAND, C.OHAYON par B.TARRON, S.DERSOIR par C.BARBIER.

Absents excusés : C. BERNAUDIN, S.MARTIN-DESNUES,

Secrétaire de séance : G.ROUSSEAU

Le précédent compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de supprimer le point n° 5 de l'ordre du jour et de rajouter deux autres délibérations :

- Proposition d'achat d'un logement de l'ancienne gendarmerie
- Décision modificative n° 6 du Budget de la Commune – Exercice 2013

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Contrat d'Assurance Transport Périscolaire ANATEEP Année 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en tant qu'organisateur de transport, la Commune doit souscrire un contrat d'assurance périscolaire pour couvrir les risques liés aux divers transports des enfants sur le temps scolaire. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de souscrire le contrat auprès de l'ANATEEP, et accepte le devis d'un montant de 131,64 € pour l'année 2013, montant identique à 2012.

Détermination des taux de promotion en matière d'avancement de grade pour le personnel

Conformément à l'alinéa 35 de la loi n° 2007-209 du 19/02/2007 relative à la fonction Publique Territoriale, le taux de promotion pour les avancements de grade sont définis par chaque collectivité.

Lors de la séance du Centre de Gestion du Loiret en date du 9 octobre 2012, le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable de principe pour la définition d'un taux maximum de 100 % pour l'ensemble des grades (catégories A, B, C). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'avis de principe du 9 octobre 2012 et définit le taux de promotion pour un avancement de grade à 100 %.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la collectivité ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser 2013.

Afin de permettre le règlement des dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2014, le Conseil Municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2014 des différents budgets communaux, dans la limite du quart des crédits inscrit au Budget 2013, et ce, avant le vote du budget primitif 2014.

Accord de Vente d'un logement F4 n° 3 à M. WAGEMANS Vincent

Monsieur le Maire présente au Conseil l'offre d'achat du logement n° 3 de type F4 de l'ancienne gendarmerie. L'offre, d'un montant de 125 000 €, est inférieure au prix de vente de 130 000 € fixé par la délibération du 24 mai 2012.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'offre d'achat du logement F4 proposé par Monsieur WAGEMANS Vincent au prix de 125 000 € (Net vendeur).

Modification des statuts du Syndicat de Pays

Monsieur le Maire informe le Conseil de la délibération du 20 décembre 2013 du comité du Syndicat de Pays « Beauce Gâtinais en Pithiverais » relative à sa modification de statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette modification des statuts.

Décision modificative du Budget de la Commune - Exercice 2013

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement sur la section de fonctionnement du budget de la Commune de l'exercice 2013, relatif au précompte du dégrèvement des jeunes agriculteurs.

	Section de Fonctionnement	Dépenses
60612	Energie - électricité	410 €
7391171	Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	+ 410 €
Total		0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

Désapprobation du projet de la nouvelle carte cantonale du Loiret

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de redécoupage cantonal réalisé par le ministère de l'Intérieur en vue du scrutin de mars 2015.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'émettre un avis sur ce projet.

L'absence de cohérence territoriale, avec en particulier l'étendue du territoire couvert, le nombre trop important de communes rattachées au nouveau canton, l'absence de Pithiviers dans ce canton, conduisent le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à désapprouver la carte cantonale proposée par le Ministère de l'Intérieur. Cette désapprobation est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération à Monsieur le Préfet du Loiret et à Monsieur le Président du Conseil Général du Loiret.

Affaires diverses

- Une consultation a été reçue en Mairie concernant le projet de création de 5 éoliennes sur la Commune de Neuville aux Bois.
- Monsieur BOUDIN résume au conseil la réunion de l'assemblée communautaire qui s'est tenue avant la séance du conseil municipal, et rappelle que les vœux du Président auront lieu le 31 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

M.LEGRAND Gérard, Maire	M.BOUDIN Jean-Claude, 1 ^{er} adjoint	Mme CLEMENT Françoise, 2 ^{ème} adjoint	M. LEBON Jean-Pierre, 3 ^{ème} adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 4 ^{ème} adjoint ABSENTE	M. GOUEFFON Vincent, 5 ^{ème} adjoint
M. LEBRUN Bruno ABSENT	M. LABRUNE Philippe	M. JOLIVET Christian ABSENT	M. BERNAUDIN Christophe ABSENT	Mme MARTIN DESNUES Sophie ABSENTE	
Mme OHAYON Chantal ABSENTE	M. BOURDON Jacques	M. ROUSSEAU Gérard	Mme LOISEAU MAITRASSE Christine	M. TARRON Bernard	
Mme BARBIER Cathy	M. MALFOY Jean-Claude	Mme DERSOIR Sandra ABSENTE			